

**Périmètre** : Carrière et zone de chargement clients

**N+1** : Responsable de Production

### 1. Consignes sur la Sécurité

Le collaborateur Lhoist concerné par cette fiche de poste s'assure en permanence de pouvoir effectuer son travail en toute sécurité en respectant les consignes. Pour cela, il doit toujours être équipé des EPIs prévus par le règlement intérieur et/ou ceux plus spécifiques liés aux différentes missions à effectuer.

Il fait part, systématiquement, à son manager hiérarchique des observations permettant de réduire les risques et d'améliorer la sécurité.

Il participe obligatoirement aux 1/4heure sécurité qui sont organisés au sein du service.

**En tant que Collaborateur de Lhoist, vous devez adopter une attitude de « sécurité avant tout », que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de Lhoist.**

### 2. Consignes Environnementales

Le collaborateur Lhoist concerné par cette fiche de poste s'assure en permanence de respecter le Système de Management de l'Environnement et les mesures environnementales associées à son poste de travail en respectant les consignes (gestion des déchets, pollution accidentelle, autres consignes spécifiques, etc.).

Le cas échéant, il participe obligatoirement aux 1/4heure Environnement qui sont organisés au sein du service.

**En tant que collaborateur de Lhoist, vous devez faire remonter au service Environnement tous écarts détectés.**

### 3. Consignes sur la Qualité

Le collaborateur Lhoist concerné par cette fiche de poste s'assure en permanence de respecter le système de Management de la Qualité. Pour cela, il doit se tenir à jour des règles liés aux différentes missions à effectuer.

Il participe obligatoirement aux 1/4heure Qualité qui sont organisés au sein du service.

**En tant que collaborateur de Lhoist, vous devez faire remonter au service Qualité tous écarts détectés.**

### 4. Missions

Le collaborateur a pour rôle d'assurer la conduite en toute sécurité des divers engins mis à sa disposition pour réaliser des chargements.

Dès la prise de poste, le collaborateur se doit de porter un outil de communication (radio, talkie-walkie, autres) pour réaliser ses missions. Le collaborateur réalise une reprise au front et alimente le concasseur à l'aide d'une chargeuse ou d'une pelle. Il effectue le transport par charroi de la pierre concassée de la carrière à l'usine à l'aide d'un dumper.

A partir du planning établi par le responsable de production, il effectue les travaux suivants :

- A l'aide de la chargeuse : il réalise la reprise de stock pile ou talus, le nettoyage des pistes, l'alimentation concasseur, alimentation T501, déstockage du 0/15, chargement camion client ou dumper, entretien global.
- Dumper : charroi pierre entre le carreau de carrière et l'usine
- Pelle : curage des fronts, poussage sur banquette, alimentation concasseur, BRH, divers travaux divers avec godet (curage...).
- Concasseeur fixe et mobile : concassage de calcaire et dolomie

Le collaborateur confectionne et entretient les pistes à l'aide des différents engins de chargement et de terrassement à chaque passage : bouche trous, niveler, ramasser la pierre. Il ajuste la vitesse de sa conduite en fonction du cycle de production pour favoriser un passage continu. Il veille à l'entretien des niveaux et au nettoyage des machines conformément aux formations CACES.

Le collaborateur s'occupe de charger les produits (granulats) auprès des clients. Il s'assure par un contrôle visuel la qualité de production fabriquée pour obtenir un produit homogène.

Le collaborateur doit transmettre toutes informations à son N+1 et à son équipe. Quotidiennement, il prend son poste après avoir vérifié l'état des machines et en particulier des principaux organes de sécurité. En cas d'anomalie, il reportera le problème à son responsable. Il remplit enfin la fiche journalière afin de relever tous les compteurs d'heure et rendre compte du travail effectué.

Le collaborateur aura la possibilité d'assurer des missions du poste d'opérateur de chargement client (cf. fiche de poste) en fonction des besoins de l'usine.

## 5. Compétences métier et formations

Pour remplir l'ensemble des missions, Le collaborateur doit présenter les compétences techniques suivantes :

- CACES R372 cat 4
- CACES R482 cat E
- Habilitation électrique : BS-BE Manœuvre ; BC (limité aux consignations – arrêts pour ses propres interventions)

## 6. Compétences individuelles

Pour remplir l'ensemble des missions, Le collaborateur doit présenter les compétences comportementales suivantes :

- Autonomie
- Capacité à rendre compte à la hiérarchie
- Rigueur
- Ponctualité

## 7. Moyens à disposition (matériel, documents, outils, etc.)

Pour remplir l'ensemble des missions, Le collaborateur possède à sa disposition les outils suivants :

- Talkie-walkie
- Dumper, pelle, chargeuse, concasseur mobile
- Matériel de nettoyage & engin de nettoyage

## 8. Caractéristiques particulières (déplacements, travail de nuit, ...)

Le poste de conducteur d'engins polyvalent présente des particularités. Les horaires sont variables soit de 6h à 13h soit de 13h à 20h en fonction du planning établi par le responsable du service.